

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

SIIM94

Communication du rapport d'activité et du compte administratif 2015

EXPOSE DES MOTIFS

Comme le prévoit l'article L. 5211-39 du code général des collectivités territoriales, le président du SIIM94 – Syndicat Mixte – a adressé au Maire de la Ville d'Ivry-sur-Seine, le rapport retraçant l'activité de l'établissement pour l'année 2015.

Ce rapport doit être arrêté par l'organe délibérant de l'établissement et faire l'objet d'une communication par le Maire au Conseil municipal.

Créé le 30 janvier 1974 par les 5 villes adhérentes (Arcueil, Gentilly, Ivry-sur-Seine, Villejuif et Vitry-sur-Seine), le Syndicat Intercommunal pour l'Informatique Municipale (SIIM94) a ensuite accueilli les Offices Publics de l'Habitat rattachés à celles-ci et d'autres adhérents.

Aujourd'hui, même si le SIIM94 a gardé son sigle, il n'est plus un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), mais un syndicat mixte ouvert à la carte, ce qui permet la coopération entre collectivités publiques de différentes natures. C'est aujourd'hui un établissement public d'ingénierie pour l'informatique, les technologies de l'information et de la communication.

Le SIIM94 est administré par un comité syndical composé de 15 représentants des communes adhérentes, 3 par ville, élus par les conseils municipaux.

Les membres du Comité Syndical pour la ville d'Ivry-sur-Seine sont Mesdames Séverine Peter, Jeanne Zerner et Nicole Polian (titulaires), et Messieurs Zavallone et Riedacker (suppléants).

Le Président, Monsieur Jean-Michel Arberet, délégué de la ville d'Arcueil et les délégués titulaires siègent au Bureau Syndical qui débat des orientations du SIIM94 ensuite soumises au Comité syndical.

De nouvelles instances de gouvernance opérationnelle et stratégique ont été décidées en 2012 par les élus et les directeurs généraux des cinq villes dans le cadre de la refondation de la mutualisation, permettant une participation et une communication active des Villes :

- Un Comité de Direction, comprenant les DGA des villes, la DGS du SIIM, les DSI des villes et deux référents du SIIM, qui décide du lancement des projets (priorités, ressources, planning et financements).
- Le Comité de Coordination Opérationnel comprenant les DSI des villes et deux référents du SIIM, qui coordonne les opérations et élabore les dossiers.

Le fonctionnement de ces instances permet une communication importante et une prise de décision collective, afin de remplir les trois objectifs fixés pour l'année 2015, permettant d'assurer un service public de qualité. :

- induire et entretenir la dynamique créée autour de la nouvelle gouvernance,
- développer le « travailler ensemble », au travers de l'organisation et des projets,
- donner une transparence globale aux activités des systèmes d'informations du SIIM94 et des Villes pour améliorer la prise de décision des maitrises d'ouvrage (tableaux de bord communs, schéma directeur commun, mise en place d'une gestion de portefeuille de projets).

Présentation générale du SIIM94 : une informatique dédiée aux services publics locaux et à leurs usagers.

Le SIIM94 met en œuvre, avec les directions informatiques locales, les outils informatiques permettant à environ 3 000 agents répartis sur 250 sites connectés d'accéder aux quelques 120 applications sur les domaines suivants :

- Santé : gestion des centres de santé : prise de rendez-vous par SMS, dossier Patient et consultations,
- Famille : gestion des inscriptions en crèches, gestion des centres de loisirs, facturations aux familles, paiement en ligne,
- Règlementaire : gestion des listes électorales et des élections, Etat civil, Cimetières,
- Logement : gestion des demandes de logement,
- Action sociale : gestion des aides sociales et CCAS,
- Cantine scolaire : gestion des cantines,
- Gestion locative sociale : gestion du patrimoine des OPH, gestion financière et gestion locative,
- Gestion financière : gestion budgétaire et comptable, gestion de la dette, gestion des marchés publics,
- Gestion des ressources humaines : gestion des carrières, de la paye et des congés pour près de 15 000 agents,
- Services techniques : gestion du patrimoine bâti et de l'inventaire,
- Dématérialisation – collaboratif : dématérialisation PESV2 (chaîne comptable),
- Gestion des assemblées,
- Courrier : gestion du courrier.

Un savoir-faire des équipes du SIIM94 centré sur la mutualisation.

Depuis plus de 40 ans, le SIIM94 a développé une compétence spécifique qui le différencie de prestataires privés d'infogérance, et lui donne un véritable statut de service informatique mutualisé.

De l'assistance à Maitrise d'Ouvrage à l'édition de factures, le SIIM94 couvre presque tous les métiers de l'informatique :

- Système d'information des collectivités,
- Infrastructure informatique (serveurs et réseaux),
- Exploitation (sauvegardes, traitements lourds, éditions),

- Assistance utilisateurs (micro-informatique, formations, hotline technique et fonctionnelle).

Le SIIM94 a mis en place une centrale d'achat visant à mutualiser les achats de micro-ordinateurs et de logiciels standards pour le compte des adhérents permettant d'obtenir de meilleures conditions financières.

Les dossiers principaux de l'année 2015

Pilotage général

Dans un contexte de réduction des dotations et de création de l'établissement public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre, le Bureau s'est mobilisé et a finalisé les travaux suivants :

- Une nouvelle version des statuts (votés au mois de Juin),
- Des modèles de connaissance des coûts d'infogérance, pour harmoniser la facturation des prestations,
- Une simplification du fonctionnement des instances et la conception d'un outil de gestion des réunions.

Activité Systèmes d'Information

L'année 2015 a permis d'accompagner de grands projets stratégiques :

- Migration importante du Système d'Information général des OPH d'Ivry et de Vitry,
- Renouvellement du système d'information général pour l'OPH de Villejuif, et l'OPALY,
- Mise en place du système d'information ressources humaines pour l'EPT12.

Des études préalables ont été lancées :

- Ateliers préalables de cadrage du projet d'archives numériques,
- Etudes pour les obtentions d'agrément d'archivages numériques,
- Accompagnement de la ville d'Arcueil dans la mise en place de son système d'Information de Gestion des Bibliothèques,
- Préparation du chantier de refonte du système d'information médical pour la mise en place du projet Terrisauté,
- Réflexions sur les évolutions des systèmes d'information décisionnels,
- Avancement des réflexions relatives à la Gestion Relation Citoyens dans les villes,
- Lancements du projet de systèmes d'informations des instances municipales.

Le SIIM94 a par ailleurs poursuivi les projets déjà engagés, ou procédé à des migrations importantes :

- Mise en place du PESV2, d'un parapheur et d'un service de coffre-fort électronique,
- Migration du logiciel Ressources humaines,
- Migration du logiciel Aides sociales.

Activité Infrastructure

La priorité a été de procéder au renouvellement des infrastructures pour prévenir l'obsolescence des systèmes. Par ailleurs, il a été mis en œuvre de nouveaux projets.

- Lancement d'une étude sur les systèmes de stockages et les environnements de sauvegarde, en préparation du PRA (Plan de Reprise d'Activité),
- Evolutions de la plateforme d'exploitation (supervision applicative),
- Poursuite des travaux de virtualisation des serveurs,
- Passage de versions majeures de bases de données,
- Sécurisations des infrastructures sur les sites distants par la virtualisation.

Les principaux éléments du compte administratif 2015

Equilibre général du budget 2015

Pour effectuer ses missions, le SIIM s'appuie sur un budget d'environ 5 950 K€ de dépenses : frais de personnel, maintenance des applications, autofinancement, dépenses de gestion courante...

Les recettes proviennent principalement, pour 80% d'entre-elles, de la cotisation statutaire des cinq villes adhérentes. Toutefois, une part des recettes provient de prestations particulières, qu'il s'agisse de demandes spécifiques des villes, ou des prestations fournies aux autres organismes adhérents.

Exécution de la section de fonctionnement en 2015

Les recettes réalisées, excédent 2014 reportés compris, s'élèvent à 6 054 K€, soit 102 % des montants inscrits au budget.

Les dépenses réelles de fonctionnement de fonctionnement s'élèvent à 4 623 K€, soit 85 % des montants inscrits au budget. Cette différence tient notamment aux efforts de gestion sur les dépenses courantes, le personnel, et les frais financiers de l'ordre de 360 000 €.

Exécution de la section d'investissement en 2015

Les recettes réalisées, excédent 2014 reporté compris, s'élèvent à 1 244 K€, soit 70% des crédits ouverts au budget. Cet écart tient notamment à la décision de ne pas recourir à l'emprunt, le montant du résultat reporté de 2014 vers 2015 couvrant les dépenses d'investissement nécessaires.

Concernant les dépenses réalisées, elles s'élèvent à hauteur de 1 087 K€, soit 62 % des crédits prévus.

Les dépenses d'investissement n'ont pas été à la hauteur des estimations du Budget Primitif, notamment en raison du report de certains projets, dont l'exécution intervient en 2016.

Comparaisons pluriannuelles

2015 a vu une augmentation importante du périmètre du système d'information géré par le SIIM94 : +21% en un an.

Celle-ci est liée à l'effort de mutualisation opéré depuis 2013 par les communes et au passage en maintien en conditions opérationnelles des logiciels acquis ou mutualisés au niveau du SIIM :

- Gestion de patrimoine (acquisition du logiciel ASTECH),
- Parapheur électronique (acquisition de la solution Légal BOX),
- Gestion des allocations pertes d'emploi des agents (mutualisation de GALPE),
- Gestion événementielle (mutualisation du logiciel AGORA).

Ressources humaines du SIIM94

En 2015, le SIIM94 comptait 45 agents en activité, dont deux agents en « tuilage » sur des départs en retraite et deux apprentis (technicien et MASTER).

Le SIIM94 a connu également trois départs non prévus, dont les remplacements n'étaient pas effectifs au 31 décembre 2015, ainsi l'effectif « actif » du SIIM94 était en déficit de trois agents.

Afin de donner plus de visibilité à la structure, un nouvel organigramme a été soumis en mai 2013 au CTP, identifiant, un pôle Administratif, au côté de la direction générale et trois pôles d'activités principales :

- Le pôle Système d'Informations
- Le pôle Infrastructure
- Le pôle Ressources Utilisateurs

Les perspectives pour 2016

Pour l'année 2016, le bureau syndical a arrêté les orientations suivantes :

- Poursuite du Débat d'Orientations Stratégiques,
- Approfondissement des connaissances des coûts des prestations à la carte,
- Développement des collaborations avec les syndicats informatiques.

Il a validé le lancement d'études préalables sur les sujets suivants :

- Archivage électronique légal,
- Bilan du Système d'Information famille,
- Etude du déploiement de fonctionnalités de Gestion Relation Citoyen.

Nouveaux projets :

- mise en œuvre de la gestion des bureaux et conseil municipaux, mise en œuvre de la dématérialisation de factures avec la DGFIP (portail chorus pro),
- Recherche d'un nouveau logiciel de gestion de Dossiers Patients dans le cadre de la participation des territoires à Terrisanté,
- Remplacement du logiciel courrier actuel.

Poursuite des grands projets lancés sur l'année :

- mise en place des systèmes d'informations des instances municipales,
- mise en place des pièces jointes du PESV2,
- migration du logiciel de gestion des demandes de logement.

Le pôle Infrastructures est amené à poursuivre ses projets :

- Poursuite du projet de rénovation de l'infrastructure (serveurs, réseau),
- Migration des systèmes d'exploitation,
- Poursuite des travaux de virtualisation en vue de la mise en place du Plan de Reprise d'Activité (refonte du stockage et des sauvegardes suite à l'étude, travaux de la salle informatique),
- Prise en compte des évolutions liées au nomadisme et à la multiplicité des matériels (smartphones, tablettes) en accès à distance).

Conclusion

Le président du SIIM94 conclut :

«Le SIIM94, au-delà des activités présentées dans ce document (le rapport d'activités 2015), activités indispensables au fonctionnement quotidien de nos adhérents, est une volonté de faire ensemble.

Cette volonté mise en œuvre depuis plus de 40 ans a permis de suivre les évolutions majeures des systèmes d'information. Nous allons poursuivre ce travail et tracer collectivement les perspectives d'évolutions pour les années à venir en conservant cette volonté de faire ensemble pour faire mieux en direction des populations. »

P.J. : - rapport d'activité 2015
- compte administratif 2015 (consultable en séance)